

N°SIRET : 400 720 264 000 060

APE : 8710 A

Infirmier CDI en Temps Plein

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

La Providence est un EHPAD associatif à but non lucratif de 126 lits, accueillant des résidents en situation de perte d'autonomie ou présentant des troubles de la maladie d'Alzheimer ou apparentés. L'établissement dispose de 2 unités protégées.

Sous la responsabilité de la cadre de santé, vous contribuez à la prise en charge des résidents par la distribution des médicaments, la bonne dispense des soins médicaux IDE, l'accompagnement des professionnels de santé libéraux etc...

Vous participez à la traçabilité des actions de soins en assistant aux transmissions et en complétant le dossier de soins.

Fort d'un bon esprit d'équipe vous échangerez avec le Médecin Coordonnateur, les Ergothérapeutes, la Psychologue, les Aides-Soignants, les Agents de Services Hôteliers pour coopérer efficacement à la préservation de la santé et des capacités des résidents.

Pour tous candidats au poste d'infirmier(e) en CDI, originaires de plus de 100 km de l'établissement, nous offrons la possibilité, sous conditions du contrat signé :

- de prendre en charge les frais d'hôtel durant la période d'essai
- de subventionner le déménagement à hauteur de 1000 €

SALAIRE : BRUT MENSUEL de 2600 € à 3250 €

Dans le détail :

Salaire **BRUT mensuel de 2600 € minimum** (toutes primes comprises pour un temps plein en CDI) avec 0 année d'expérience. Soit un salaire **NET mensuel minimum de 2000 €** (mutuelle obligatoire familiale déjà déduite - la mutuelle couvre l'ensemble de vos enfants et éventuellement votre conjoint(e) sans frais supplémentaires).

L'ancienneté est reprise dans le cadre de la convention collective.

A titre indicatif, un CDI IDE de 28 ans d'expérience est rémunéré **3250 € BRUT mensuel**. Soit un salaire **NET mensuel de 2500 €** (mutuelle obligatoire familiale déjà déduite).

ORGANISATION DU TRAVAIL

Le travail est organisé en roulement de journées de 10h, avec des semaines de 3 jours travaillés et des semaines de 4 jours travaillés.

Ce qui laisse un jour sur 2 de repos pour un temps plein, soit des mois de 14 à 16 jours travaillés suivant les roulements.

Cela limite également les nombres d'allers et retours et les frais de déplacement.

L'équipe IDE est constituée de 7 IDE pour 126 lits réparties en 1 IDE transverse et 3 IDE dans les services chaque jour.

LA PROVIDENCE

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

32 rue de la Beufferie 72200 LA FLECHE

Tél 02 43 94 01 44 – Fax 02 43 45 65 01

lfl@acisfrance.net

Association Chrétienne des Institutions Sociales et de Santé de France



N°SIRET : 400 720 264 000 060

APE : 8710 A

CONDITIONS D'EMPLOI

Vous êtes IMPÉRATIVEMENT Infirmier Diplômé(e) d'Etat (ou avec une autorisation d'exercice de l'ARS), les débutants(es) sont acceptés.

Un temps de doublage est systématiquement organisé à la prise de fonction.

AVANTAGES AUTRES

- 10 jours fériés par an systématiquement récupérés et positionnables librement.

Attribution automatique de 10 jours fériés par an et crédités sur un compteur de récupérations. Si le jour férié est travaillé il y a prime de jours fériés + crédit d'un jour de récupération à positionner selon les souhaits du salarié (en accord avec l'encadrement pour que les besoins du service soit toujours couverts évidemment). Si le jour férié n'est pas travaillé il y a crédit d'un jour de récupération.

Ces récupérations peuvent être cumulées et positionnables de manière groupées. Associées au planning de 10h cela permet 3 semaines de congés supplémentaires en plus des 5 semaines de congés payés.

- Jours de congés payés supplémentaires en fonction de l'ancienneté sur l'établissement

L'ancienneté sur l'établissement est récompensée. Chaque salarié bénéficie d'un congé payé supplémentaire par tranches de 5 ans d'ancienneté passées sur l'établissement.

- La mutuelle obligatoire familiale

Votre cotisation de base couvre tous les membres de votre famille (conjoint(e) et enfants), quel que soit le nombre.

- CSE avec de nombreux avantages

Chèques cadeaux, chèques vacances, réductions diverses, organisations de soirées à thème entre salariés.

- Une association d'envergure nationale

L'association est présente au niveau national sur tout le nord de la France au-dessus d'une ligne allant des Pays de la Loire jusqu'en Savoie. Les salariés qui déménagent sont prioritaire pour être embauchés sur un autre établissement de l'association.

Les avantages obtenus sur un établissement en termes d'ancienneté, de congés supplémentaires sont conservés lors d'un changement d'établissement au sein de l'association.

Merci d'envoyer vos candidatures a l'adresse mail : lfl.dir@acisfrance.net